

# DOSSIER DE PRESSE

Le mardi 6 octobre 2015

## SIGNATURE DU PLAN REGIONAL POUR L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES DE GUADELOUPE

\*\*\*\*\*

P.R.I.E



# SOMMAIRE

## **CONSTAT ET PRÉCONISATIONS** **page 3**

- I. LE CONTEXTE page 3
- II. DONNÉES CLÉS SUR LA GUADELOUPE page 4
- III. LE TISSU ÉCONOMIQUE page 4
- IV. L'INTERNATIONALISATION DE LA GUADELOUPE page 5
- V. IDENTIFICATION DES OBSTACLES À L'INTERNATIONALISATION page 6
- VI. SITUATION DES SACTEURS TRADITIONNELS, DES SECTEURS  
D'AVENIR ET À POTENTIEL ET PARALLÈLE AVEC LES MARCHÉS  
ET CIBLES GÉOGRAPHIQUES page 7

## **LE P.R.I.E** **page 9**

- I. LES PARTENAIRES page 3
- II. LES ACTIONS page 16
- III. LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2014 PAR LE GUICHET UNIQUE page 16
- IV. LA GOUVERNANCE page 17

# CONSTAT ET PRÉCONISATIONS

---

## LE CONTEXTE

### National et européen

Le 12 septembre 2012, la Déclaration commune Etat-Régions a acté 15 engagements ayant pour objectif le redressement économique et industriel du territoire. Les Régions se sont engagées à élaborer une Stratégie Régionale de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) avec l'intégration d'un Plan Régional pour l'Internationalisation des Entreprises (P.R.I.E).

Le 18 septembre 2012, les bases du partenariat Etat-Régions pour redresser le commerce extérieur ont été posées pour : l'élaboration d'un plan régional pour l'internationalisation des entreprises.

Ces PRIE fixeront des objectifs et des actions associés en intégrant d'autres structures comme le pôle de compétitivité ; l'accroissement durable du nombre de PME exportatrices en se focalisant sur les entreprises innovantes.

Sur ces bases et celles de la Stratégie de Spécialisation Intelligente demandée par la Commission Européenne, dans le cadre de la programmation 2014-2020, les partenaires export établissent un Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises.

Ce cadre à l'export vise à soutenir l'internationalisation des domaines d'excellence en intégrant les aspects de spécialisation intelligente, c'est-à-dire adopter des modèles de développement en adéquation avec ses atouts.

Aussi, l'action internationale de la Région se situe en amont afin de faciliter les démarches d'export et d'internationalisation des entreprises, en mobilisant les acteurs institutionnels locaux.

Elle permet également aux entreprises de bénéficier d'une dynamique régionale globale, impliquant un ensemble d'acteurs sur un même territoire.

Les échanges institutionnels, éducatifs et culturels, mais surtout universitaires et scientifiques présentent une palette des partenariats économiques possibles (projets collaboratifs pour l'innovation, partenariats entre pôles/filières et clusters étrangers...).

### Objectifs du PRIE

Dans ce contexte, l'objectif premier du P.R.I.E est de :

- faire progresser les exportations guadeloupéennes avec le concours de l'ensemble des partenaires.
- renforcer l'action de la région en matière d'identification et d'accompagnement des entreprises à l'export.

Sur la base de la convention régionale pour l'internationalisation des entreprises - CRIE - et de l'approche stratégique intégrant les stratégies de dimensions géographique et technologique et de couple « pays-produits », le PRIE acte des priorités d'actions, des objectifs et fixe des enjeux ainsi qu'un calendrier d'actions et des indicateurs pour la mise en œuvre de ces actions.

## **DONNÉES CLÉS SUR LA GUADELOUPE**

**Les deux portes d'entrée du territoire sont en pleine mutation.**

### **L'aéroport une activité en extension**

D'abord l'aéroport, qui vient de passer en société aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes SAS et d'inaugurer l'aéroport régional en prolongement de l'aéroport international.

Pour 2012, le fret import a baissé de 14% alors que le fret export a bondi de 10% grâce aux melons et au trafic postal.

Après le pic de 2 millions de passagers en 2011, il est prévu d'accueillir 4 millions de passagers en 2050, d'où la prévision d'extension des installations aéroportuaires à l'est puis à l'ouest.

### **Le port un plateforme logistique incontournable**

Quant au Grand port Caraïbes de Guadeloupe, avec 95% des échanges avec l'extérieur, il s'impose comme principal plateforme logistique de la Guadeloupe. Il cumule les distinctions dont le dernier pour 2013 « meilleur terminal multiusages de la Caraïbe » décerné par la CSA - Caribbean Shipping Association. Malgré un léger repli de 3,4% pour le trafic de marchandises, l'année 2013 est le deuxième meilleur résultant avec 3,68 millions de tonnes de marchandises.

Le GPMG a un projet d'amélioration de ses infrastructures portuaires afin d'éviter les surcoûts liés à la fédérisation et de profiter d'une opportunité de développement économique grâce à la mise en service potentielle de nouvelles liaisons maritimes ».

## QUELS PRODUITS EXPORTER ?

Les marchés « export » des produits fabriqués en Guadeloupe sont listés comme suit :

Produits normalement fabriqués en Guadeloupe	Pays clients
Déchets industriels	Belgique, Espagne, Chine, Inde, Pays-Bas, Corée du Sud, Antilles Néerlandaises
Produits alimentaires	Italie, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Espagne, Allemagne, Antilles Néerlandaises, République tchèque.
Produits de la culture et de l'élevage	Espagne, Suriname, Italie, Sainte-Lucie
Boissons	Italie, Belgique, Saint-Barthélemy, Etats-Unis, Espagne, Antilles néerlandaises,
Produits de la boulangerie, pâtisserie	Etats-Unis
Parfums et cosmétiques	Allemagne
Matériaux de construction	Saint-Barthélemy, Antilles néerlandaises, Etats-Unis

### Et aussi des services...

On peut aussi observer une vraie dynamique et un effort important dans le domaine des services. Il existe sur place des compétences reconnues en matière d'énergies renouvelables, toutes filières confondues, de construction parasismique et paracyclonique, de valorisation des déchets, d'expertise en matière de télécommunications, d'agrotransformation, qui révèlent une capacité d'innovation et de création de filières à fort potentiel de développement économique.

De plus, il a été identifié, dans les secteurs traditionnels, à potentiel et d'avenir, dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de la Guadeloupe, des valorisations pouvant déboucher sur des filières porteuses.

Secteur traditionnel	Tourisme	Tourisme et santé, Tourisme et Handicap, Tourisme culturel
Secteurs à potentiel	Nouveaux matériaux	Habitat durable, écoénergétique, design, nouveaux usages
	Nouveaux usages numériques	Smart-grids, domotique, e-santé, e-culture, e-tourisme, e-administration, ingénierie de réseaux
	Exploitation forestière	Artisanat d'art
Secteurs d'avenir	Pharmacopée/bien-être/santé	Prise en charge innovante des problématiques de santé locale - Matériaux biosourcés
	Economie numérique	
	Service à la personne	
	Economie créative et culturelle	Festivals et carnaval, musique, mode, cinéma, artisanat d'art et design, éditions, médias

L'I  
NT

### ERNATIONALISATION DE LA GUADELOUPE

#### **a) Les données générales sur les échanges commerciaux**

L'état du commerce extérieur traduit la santé économique d'une région et son degré d'ouverture à l'international. La Guadeloupe exporte bon an mal an pour 30 millions d'euros. Le taux de couverture n'excède pas 5% indiquant une dépendance extrême vis-à-vis de l'extérieur. Le tissu économique exportateur de la région est constitué 98 entreprises exportatrices (hors services) répertoriées dont 26% sont des micro-entreprises, 10% des moyennes entreprises, 47% des petites entreprises et 1% de grandes entreprises. Le secteur tertiaire est représenté à 65%, le secteur secondaire à 33% et le secteur primaire à 2%.

#### **b) Etats des lieux des produits exportés et expédiés sur des marchés de 2010-2013**

Les exportations de Guadeloupe ont progressé de 14% entre 2010 et 2012, contre 8% pour les exportations nationales. Elles ont évolué de 32% entre 2012 et 2013. La tendance s'annonce haussière pour 2014 avec en glissement trimestriel 49% d'augmentation principalement grâce aux déchets industriels et produits alimentaires.

# IDENTIFICATION DES OBSTACLES A L'INTERNATIONALISATION

Ces principaux obstacles sont :

- L'accessibilité des marchés voisins de la Caraïbe (informations sur les marchés cibles transport, etc.)
- La desserte des marchés internationaux (Union Européenne, Asie, Etats-Unis, etc.)

## a) Freins macroéconomiques

Les entreprises guadeloupéennes font face à des contraintes :

- Surcoûts liés à l'éloignement du marché de l'Union Européenne : le coût de transport (en particulier maritime) non-concurrentiels par rapport aux pays voisins ;
- Concurrence des pays voisins (coûts de production (en particulier salariaux) moindres, faible niveau d'exigence réglementaire);

## b) Freins microéconomiques

Les freins au développement de l'activité d'exportation des petites entreprises sont également internes. L'étroitesse du marché intérieur ne pousse pas aux investissements productifs nécessaires à l'augmentation des capacités de production et à l'amélioration des quantités et de la qualité des produits.

- Les entreprises ont pour premier objectif de satisfaire leur marché intérieur et le tissu productif est sous-dimensionné pour satisfaire les marchés à l'export ; les coûts d'investissement ne pouvant être rentabilisés.
- Des entreprises fragiles : peu ou pas de ressources humaines suffisantes pour gérer des questions d'export, peu ou pas de ressources financières suffisantes pour investir dans les démarches d'export.
- Une méconnaissance des dispositifs et interlocuteurs du soutien à l'export et une perte de confiance dans les structures d'aide publiques.

## L'innovation un plus vers l'exportation

De ce constat et sur la base des conclusions de l'étude « Douanes-Insee », il a été acté que 60% des entreprises exportatrices ont déclaré s'être engagées, en amont de leur stratégie export, dans des activités d'innovation au sens large. Qu'il s'agisse d'innovation en produits, en procédés, en organisation ou en marketing, l'innovation constitue un plus à l'exportation et semble être un levier incontournable de croissance et un préalable à l'exportation.

Les chances de succès des entreprises peuvent donc être augmentées avec le socle suivant :

- Faire précéder tout accompagnement d'un développement international par un diagnostic sur la valeur ajoutée de l'offre ;
- Impliquer les grandes entreprises dans le parrainage des plus petites sur le développement international ou favoriser le rapprochement de PME ;
- Axer l'accompagnement international plus sur l'accompagnement que sur la communication d'information concernant les marchés étrangers ; orienter les aides au développement international vers l'identification de marchés potentiels plus que sur la construction d'informations concernant le marché potentiel ;
- Conditionner les aides au développement international à une action préalable, aidée ou non, sur la valorisation de l'offre de l'entreprise;
- Favoriser, au sein d'un secteur ou d'une filière, le fléchage d'aides publiques aux entreprises quand le secteur ou la filière est organisée autour d'un groupement/association export.



## Les secteurs traditionnels et les secteurs émergents, une chance à l'export

Cette section présente les secteurs d'activités à l'export de la Guadeloupe au regard des différents documents stratégiques de développement économique élaborés ces trois dernières années.

Elle présente aussi plus en détails les secteurs traditionnels de la Guadeloupe qui peuvent enregistrer des activités d'export ainsi que des secteurs identifiés comme plus émergents notamment dans la stratégie de spécialisation intelligente sur lesquels la Guadeloupe pourrait miser pour son développement futur.

### a) Synthèse du couplage produits/ marchés

La stratégie de coupler l'offre régionale à la demande des pays pour la promotion à l'international et pour l'action commerciale à l'export peut donc se résumer par le tableau ci-dessous

Famille	Descriptif	Secteurs industriels	Pays ciblés dans la stratégie nationale	Pays ciblés dans la stratégie locale	Pôles et filières régionales concernés
Mieux se nourrir	Agriculture/Elevage/ Pêche/Aquaculture/ Agroalimentaire/ Vins et spiritueux	Filière diversification Agricole	Chine, Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume Uni, Belgique, Pays Bas,	Caraïbe, Europe, Etats-Unis, Amérique centrale, Asie	Association label RUP
Mieux se soigner	Pharmacopée/ Santé/Bien-être	Phytocosmétiques Compléments alimentaires	Chine, Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, Japon, Corée du sud, Pologne, Russie, Turquie, Algérie, Brésil et Inde.	Caraïbes, Europe, Etats-Unis, pays d'Amérique centrale	Agro transformation
Mieux communiquer	Logiciels, services de télécommunication, électronique à haute valeur ajoutée, sécurité, e-services	Produits électroniques (dont composants) et télécommunications Matériel informatique Logiciels	Chine, Etats-Unis, Corée du sud, Allemagne, Royaume Uni, Mexique, Brésil, Japon, Russie, Inde et Qatar	Caraïbes, Europe, Etats-Unis, pays d'Amérique centrale	

		Services informatiques et information			
Mieux vivre en ville	ingénierie urbaine, architecture, construction et efficacité antisismique, anticyclonique, matériels et services environnementaux, énergie renouvelable	Ecotechnologies classiques (eau, air déchet)	Chine, Inde, Etats-Unis, Indonésie, Vietnam, Brésil, Russie, Allemagne, Pologne, Algérie, Arabie Saoudite, Maroc, Turquie et Emirats Arabes Unis	Caraïbes, Europe, Etats-Unis, pays d'Amérique centrale, Japon,	Synergile, Ordre des architectes FBTP
Mieux se divertir, mieux voyager	Produits et services culturels et créatifs Voyage/tourisme	Design (mobilier et décoration d'intérieur), textile et habillement, production audiovisuelle, loisirs, éditions & imprimeries, arts de la table Concept touristique	Europe, Japon, Chine, Amérique du Nord	Amérique du nord	La Tribu-Stratégies Caraïbes, Pôle ARTECO, Verte Vallée

Plusieurs territoires faisant l'objet de démarches en faveur de l'internationalisation des entreprises peuvent être ciblés en priorité dans le cadre du PRIE.

Destination	Secteurs Concernés	Secteurs à approfondir
Les Caraïbes	aliments-santé ; matériaux/éco-matériaux; environnement	services aux entreprises, TIC
L'Amérique du Nord	TIC ; agroalimentaire, environnement, Mode, Habitat, Santé	
L'Amérique Latine	L'environnement, logistique transport	
L'Europe	Agro-alimentaire	
L'Asie	Rhum	

### **b) Renforcer l'accompagnement des ETI et PME à fort potentiel**

Ce renforcement de l'accompagnement des entreprises de Guadeloupe permettra d'une part, une meilleure efficacité, et d'autre part, d'obtenir un réel effet levier sur la balance commerciale :

- en assurant un accompagnement personnalisé pour des entreprises qualifiées de stratégiques,
- en faisant progresser le nombre de PME exportatrices en trois ans.

# LE PLAN RÉGIONAL POUR L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES DE GUADELOUPE

---

Les signataires conviennent de s'inscrire dans la nouvelle dynamique proposée par le Ministère du Commerce Extérieur de renforcer l'efficacité du dispositif de soutien au développement à l'exportation des entreprises en région Guadeloupe.

Dans ce P.R.I.E., les partenaires partagent l'ambition d'identifier, de soutenir et de suivre un nombre croissant d'entreprises en vue de favoriser leur démarche à l'international, de les accompagner dans la durée avec pour objectif de développer leurs courants d'affaires sur les marchés étrangers.

Pour ce faire, la région est réaffirmée dans son rôle de chef de file pour le développement à l'international des entreprises et à ses côtés l'agence régionale de développement - Guadeloupe Expansion, à qui elle a confié la fonction de guichet unique export. L'Etat contribue à cette mission, avec notamment, la DIECCTE et son service international -MIAI, la DRDDI - Direction Régionale des Douanes et des Droits Indirects ainsi que les chambres consulaires la CCIIG, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, l'Agence Business France, l'AFD, la Bpifrance Financement, la COFACE et les CCEF.

Dans la continuité de la convention régionale pour l'internationalisation des entreprises - CRIE - signée le 15 juillet 2013 et de la nouvelle dynamique d'approche tactique intégrant les stratégies de dimensions géographique et technologique et de couple « pays-produits », le PRIE acte des priorités d'actions, des objectifs et fixe des enjeux ainsi qu'un calendrier d'actions et des indicateurs pour la mise en œuvre de ces actions.

# I. Présentation des partenaires signataires

## L'Etat

a) Sous l'autorité et par délégation du préfet de région, la Direction des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) contribue à la mise en œuvre des politiques de l'Etat dans la région en matière de développement économique. Dans le domaine international, la DIECCTE et particulièrement la Mission Interrégionale d'Appui à l'International (MIAI) a notamment pour fonction :

- d'assurer la mise en œuvre des politiques de l'Etat en matière de commerce extérieur,
- de sensibiliser le conseil régional aux opportunités de mobiliser les dispositifs régionaux en articulation avec les objectifs de la politique nationale,
- d'évaluer l'efficacité des dispositifs de soutien publics à l'export et porter à la connaissance de la DGTrésor les obstacles non tarifaires rencontrés par les entreprises sur les marchés étrangers.
- de promouvoir les dispositions d'appui aux entreprises, gérées au niveau national par la DGTrésor,
- de contribuer à l'attractivité du territoire pour y attirer des investissements étrangers

b) La Direction régionale des douanes et droits indirects (DRDDI) de la Guadeloupe.

La Direction Générale des douanes et droits indirects est chargée de la régulation des flux internationaux de marchandises. Il s'agit de faire respecter les règles du commerce extérieur tout en favorisant la fluidité des échanges. Au niveau local, elle s'appuie sur les directions régionales des douanes et droits indirects dont celle de la Guadeloupe. Cette mission se traduit par la lutte contre les trafics frauduleux (stupéfiants, contrefaçons) ou les pratiques déloyales (dumping) et la prévention des dangers pour les citoyens et consommateurs (respect des normes...). Elle s'effectue au moyen du soutien apporté aux entreprises pour sécuriser leurs opérations à l'international et favoriser leur compétitivité à l'international. Dans ce cadre, la douane met à la disposition des entreprises une offre de services personnalisée visant à leur permettre de choisir la stratégie douanière la mieux adaptée à leurs flux import/export (procédures simplifiées de dédouanement, facilitations Comptables, fiabilisation des processus douaniers, fiscaux et logistiques.

La douane est chargée de la délivrance de la certification « Opérateur Economique Agréé » (OEA), label de confiance douanier européen reconnu au plan international permettant à l'entreprise de bénéficier, sous réserve de répondre aux critères requis, de facilités en matière de procédures douanières ou de contrôles douaniers liés à la sécurité et à la sûreté ainsi que d'avantages concurrentiel et commercial. Au niveau régional, cette mission est assurée par le Pôle Action Economique, au sein duquel, une Cellule Conseil aux Entreprises est dédiée à l'accompagnement des opérateurs du commerce extérieur.

La douane établit des statistiques du commerce extérieur qu'elle peut fournir aux opérateurs du commerce extérieur.

## **La Région Guadeloupe**

La Région Guadeloupe coordonne sur son territoire les actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements sur la base de la loi de décentralisation du 13 août 2004. A ce titre, elle accompagne les projets des entreprises à tous les stades de leur développement. Sous l'impulsion du Ministère du commerce extérieur, elle pilote la stratégie régionale en matière de développement international, notamment par filière et par pays, et coordonne la mise en œuvre et le suivi des actions avec l'ensemble des acteurs à l'international. L'action de la Région en matière de développement international des entreprises se décline à l'Agence Régionale de Développement dans le cadre du guichet unique export mise en place lors de la signature de la convention régionale export le 15 juillet 2013.

L'action de la Région en matière de développement international des entreprises est confiée à l'Agence Régionale de Développement : Guadeloupe Expansion.

L'Agence Régionale de Développement « Guadeloupe expansion » abrite le guichet unique export : point d'entrée unique pour les entreprises primo exportatrices, exportatrices occasionnelles ou exportatrices confirmées. Elle assure la diffusion et la mise en œuvre des dispositifs individuels et prestations auprès des entreprises.

L'Agence Régionale de Développement assure la gestion du point d'entrée numérique avec le site [laguadeloupeexporte.com](http://laguadeloupeexporte.com)

Par ailleurs, la Région Guadeloupe a signé des accords de coopération décentralisée avec la province de la Havane (Cuba), Antigua, la République Dominicaine. En outre, elle entretient des relations historiques avec les organisations régionales qui se sont officialisées en avril 2014 par la signature de son acte d'adhésion en tant que membre associé en son nom propre à l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Elle préside le comité spécial sur la prévention des risques de catastrophes et assure la vice-présidence du comité spécial « Transports ». La Guadeloupe est officiellement membre du Forum caribéen de la CEPALC et participera, à ce titre, aux travaux du sous-groupe régional de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (Cepalc), l'une des cinq commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies et ce, dans l'objectif de développer les échanges commerciaux avec la zone.

## **La Chambre de commerce et d'Industrie des îles de région Guadeloupe**

L'offre de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe (CCI IG), établissement public administratif, à l'instar du réseau des CCI, en matière d'internationalisation se décline en plusieurs leviers :

- La détection de nouvelles entreprises à potentiel export
- La sensibilisation et l'information (fournir aux chefs d'entreprise une information de premier niveau sur les formalités à l'international, les enjeux du développement international, les opportunités des marchés et favoriser les échanges et le partage d'expériences)
- La préparation et la validation du projet de développement international (diagnostiquer le potentiel d'internationalisation des entreprises, guider l'entreprise par la mise en place d'une stratégie internationale et l'élaboration d'un plan d'action opérationnel intégrant les produits et services publics ou privés répondant au mieux aux besoins de l'entreprise)

- La structuration de l'activité internationale (renforcer les ressources internes de l'entreprise, ses expertises techniques, juridiques, financières, marketing et linguistiques, au travers notamment d'actions de formations et l'aider à organiser un service export)

Celles-ci intègrent notamment des prestations ou produits des catalogues des CCIFE membres de l'UCCIFE et de Coface Garanties Publiques, qui offrent sous la bannière CCI International des services d'appui aux entreprises. Ces missions sont confirmées dans le Pacte de confiance de mai 2013 décliné dans un Contrat d'Objectifs et de Performance listant les missions en 7 axes :

Axe 1 : Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises

Axe 2 : Simplifier la vie des entrepreneurs

Axe 3 : Favoriser le développement de la formation et des compétences au profit des entreprises et faciliter l'insertion des jeunes

Axe 4 : Dynamiser l'internationalisation des entreprises

Axe 5 : Accompagner les chefs d'entreprises pour anticiper et s'adapter aux mutations économiques

Axe 6 : Représenter la diversité du tissu entrepreneurial et contribuer à l'animation et au développement des territoires en partenariat avec les collectivités territoriales

Axe 7 : Conclure un contrat de progrès interne au réseau

Sa fonction de Centre de Formalités des Entreprises - Guichet Unique, reconnu par l'Europe, lui donne une compétence en matière d'appui à la création, au développement et à la cessation d'activités pour toutes les entreprises relevant des secteurs du Commerce, des Services et de l'Industrie.

La CCI IG est amenée à accueillir des délégations étrangères et à renforcer ses relations avec les associations professionnelles notamment via CCI France, Insuleur (le réseau des Chambres de commerce et d'industrie insulaires de l'Union européenne), la CAIC (Caribbean Association of Industry and Commerce).

La CCI IG est dotée d'un Centre de Documentation Internationale qui dispense les informations aux entreprises désireuses de s'ouvrir à l'international en leur fournissant des renseignements sur les marchés, la réglementation, les contacts d'organismes référents, etc.

Enfin, la CCI IG est habilitée à effectuer les formalités administratives à l'export que sont les carnets ATA et les certificats d'origine.

## **La Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe**

La chambre d'agriculture de Guadeloupe est une institution professionnelle et représentative au service du monde rural qui a pour ressortissants les professionnels exerçant à titre principal dans les secteurs d'activité ci-après : agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière.

Son rôle principal est de :

- faire connaître aux pouvoirs publics et à tout autre partenaire de la profession les problèmes et souhaits des ruraux afin de contribuer à la définition des politiques et programmes de développement rural plus adaptés aux réalités du monde rural et mieux adoptés par celui-ci.
- apporter aux agriculteurs et à leurs organisations professionnelles les appuis et capacités nécessaires pour assurer leur propre développement.

Ses deux missions essentielles :

- une mission de représentation qui lui permet d'être un corps intermédiaire et une interface entre les Pouvoirs Publics et les ruraux. Elle répond aux besoins de ceux-ci de faire connaître et faire valoir leurs points de vue dans les prises de décision qui les concernent.
- une mission d'intervention qui correspond à la nécessité d'une structuration du monde rural pour disposer non seulement d'une plus grande capacité de participation et de négociation mais aussi d'un pouvoir économique dans le cadre d'une économie de marché et d'une

insertion progressive mais de plus en plus forte du secteur agricole dans l'économie générale de la Guadeloupe.

La Chambre d'Agriculture de Guadeloupe intervient à travers des programmes d'actions dans les domaines suivants :

- la définition des politiques et programmes de développement rural;
- l'information et la communication;
- la formation;
- l'appui/conseil pour la professionnalisation et la structuration du secteur agricole

## **La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région Guadeloupe**

La chambre de métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe est le lieu de passage obligé et le lieu de ressources des chefs d'entreprises artisanales pour toutes les formalités intéressant la vie de leur entreprise.

Elle assure principalement les missions suivantes :

- tenir le Répertoire des Métiers, avec son centre de formalité des entreprises (CFE), la chambre permet aux créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales d'accomplir en un seul lieu et sur un seul document les formalités obligatoires de déclaration, de modification et de radiation de leur entreprise auprès des différents organismes.
- reconnaître la qualité d'artisan et attribuer le titre de maître artisan
- informer, conseiller, soutenir les entreprises artisanales et les créateurs. La chambre consulaire accompagne les chefs d'entreprises et les créateurs dans leur projet de création ou de développement. Elle soutient les entreprises en difficulté.
- concevoir et mettre en œuvre des actions économiques en faveur de la création, du développement et de la transmission. Elle met en place des actions collectives notamment dans le domaine de la qualité, et du développement durable.
- promouvoir les hommes, les métiers et les savoir faire. En organisant ou en participant à des salons, la chambre de métiers et de l'artisanat assure la promotion des services et produits du secteur artisanal.
- former les jeunes et les chefs d'entreprises. La chambre de Métiers et de l'Artisanat organise l'apprentissage dans le secteur des métiers, elle favorise le développement des compétences et l'ascension sociale des chefs d'entreprises et de leurs salariés

En matière internationale, La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe, en collaboration avec le guichet unique assiste techniquement et accompagne les artisans dans leurs démarches à l'export sachant que les petites entreprises n'ont pas les moyens d'accéder directement aux marchés étrangers.

## **Le Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France**

Association reconnue d'utilité publique, le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur (CNCCEF) concourt au développement des échanges internationaux de la France.

Le Comité GUADELOUPE des CCEF met l'expertise de ses membres, professionnels de l'export, et le réseau mondial des CCEF au service des ambitions des entreprises.

Les CCEF apportent leurs compétences et leur expérience en matière de soutien à la formation et à l'accompagnement des jeunes sur les marchés internationaux, notamment la promotion de la procédure des volontaires internationaux en entreprise (VIE).

Le parrainage, l'une des missions phares des Conseillers du Commerce extérieur de la France - sous forme d'un conseil ponctuel, d'une action limitée dans le temps (mises en relations, orientations,...) ou d'une action de plus longue durée, sur plusieurs années - fait partie du dispositif d'aides mis à disposition des PME et TPE pour accompagner le développement à l'International des entreprises.

Toutes les combinaisons d'accompagnement sont envisageables. Le parrainage ne requiert aucune procédure lourde.

Son caractère bénévole et l'expertise de terrain des CCEF constituent un appui particulier basé sur la transmission de leur pratique de l'international et leur rôle de « facilitateur » dans la mise en relation avec le(s) bon(s) interlocuteur(s).

Les CCEF permettent aux entreprises d'appréhender plus facilement l'ensemble des aspects d'une stratégie export et de mobiliser les relais susceptibles de faciliter leur développement international.

Les CCEF disposent à cet effet d'une « boîte à outil » éprouvée et efficace.

## **L'AFD**

Institution financière, l'Agence Française de Développement (AFD) est au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur du financement du développement. Grâce à la large gamme d'instruments financiers qu'elle a su développer et enrichir, l'AFD soutient les pouvoirs publics, le secteur privé et les réseaux associatifs locaux pour la mise en œuvre de projets économiques et sociaux très divers.

L'AFD Guadeloupe accompagne le développement socio-économique de la Guadeloupe en poursuivant deux axes stratégiques : premièrement le développement de l'économie locale à travers son financement et son accompagnement des collectivités locales, son appui au secteur privé et son implication dans le logement social et deuxièmement la coopération régionale pour des projets des îles de Guadeloupe en apportant son soutien financier et son expertise à des projets la favorisant.

En vertu du partenariat signé avec Bpifrance Financement, la gamme des produits distribués par l'AFD a été élargie au financement des activités export des entreprises, avec notamment des produits phares tels que le Prêt pour l'Export et le Contrat de Développement International (CDI). Une équipe dédiée au sein de l'Agence, accompagne les entreprises.

## **Bpifrance Financement**

Bpifrance (Banque Publique d'Investissement), partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, en partenariat avec Ubifrance et la Coface dans le cadre du label Bpifrance Export.

Issu du rapprochement d'OSEO, CDC Entreprises, FSI et FSI Régions, Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financement à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales. Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs.

Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- favoriser le développement économique des régions
- participer au renouveau industriel de la France
- faire émerger les champions de demain.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement. Bpifrance est présent sur tout le territoire au travers des 42 implantations régionales. La direction interrégionale Bpifrance Antilles-Guyane couvre le territoire de Saint-Martin.

## **Business France**

Business France est placée sous la tutelle des ministres chargés de l'Economie, de Affaires étrangères et de l'Aménagement du territoire. Pour l'accomplissement de ses missions à l'étranger, l'agence dispose de bureaux à l'étranger qui font partie des missions diplomatiques. Business France est chargée de :



- a) proposer des prestations et services pour les entreprises implantées en France et pour les investisseurs étrangers afin de favoriser l'internationalisation et l'export des entreprises ainsi que l'accueil des investissements, notamment par des actions de prospection, d'accompagnement et d'accueil
- b) accompagner la prise de décision des entreprises dans leur développement à l'international et des investisseurs étrangers pour conduire des projets industriels en France, notamment en concevant et en diffusant les informations utiles à leurs prises de décision et les formations nécessaires à la réalisation de leurs projets
- c) contribuer à la définition et à la mise en œuvre des programmes publics nationaux et territoriaux visant au développement à l'international des entreprises et des filières sectorielles et au renforcement de l'attractivité du territoire
- d) assurer le développement et la gestion du dispositif public relatif au programme de volontariat international en entreprise
- e) effectuer, faire effectuer toutes actions de coopération internationale dans les domaines de sa compétence ou participer à de telles actions
- f) assurer la veille de l'image et de l'attractivité économique de la France à l'international
- g) proposer et mettre en œuvre la stratégie de promotion de la France, de ses territoires, entreprises et talents et d'animer des réseaux d'influence sur le plan économique et international
- h) concevoir, développer et diffuser des outils de communication pertinents au service de ces objectifs qu'elle adapte à chacune de ces cibles en France et à l'international
- i) assister les pouvoirs publics pour analyser et proposer des mesures dans les domaines de sa compétence concernant l'internationalisation de l'économie française
- j) accomplir toutes missions confiées par ses ministres de tutelle, permanentes ou temporaires, entrant dans son champ de compétence, éventuellement en liaison avec d'autres organisations publiques ou privées, françaises, étrangères ou internationales

## **Coface**

Société d'assurance de droit privé qui gère pour le compte et avec la garantie de l'Etat, des garanties publiques destinées à encourager, soutenir et sécuriser les exportations françaises financées à moyen et long terme ainsi que les investissements français à l'étranger.

Coface dans ce cadre met à la disposition des entreprises françaises qui veulent prospecter des marchés, investir ou exporter leurs biens et services, des produits destinés à les accompagner tout au long de leur parcours à l'international :

- l'assurance prospection pour gagner des parts de marchés étrangers sans craindre l'échec et avec un soutien financier,
- la garantie des cautions et des préfinancements (risque exportateur) pour faciliter la mise en place de cautions ou obtenir un préfinancement,
- l'assurance-crédit pour garantir la réalisation et le paiement du contrat d'exportation ou le remboursement du contrat de prêt qui le finance,
- l'assurance change pour exporter en devises sans subir le risque de change,
- l'assurance des investissements pour investir à l'étranger en se protégeant du risque politique.

## II. Les actions du PRIE

L'objectif global est d'accroître les ventes pour développer l'activité économique et l'emploi sur la base des trois objectifs distincts suivants :

- La progression du chiffre d'affaires régional à l'export,
- La consolidation de la base exportatrice,
- La diversification des marchés couverts.

Il est donc proposé de :

- 1.** Mieux identifier et mieux valoriser le potentiel de l'économie régionale sur les marchés internationaux : couple pays/secteurs et organisation de l'offre en pôle et filière
- 2.** Continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour améliorer la culture régionale de l'international
- 3.** Construire avec les partenaires une gamme de services répondant à la diversité des besoins des entreprises
- 4.** Favoriser l'émergence du portage d'entreprise utilisant le comité CCEF de Guadeloupe
- 5.** Promouvoir l'action régionale en faveur de l'internationalisation
- 6.** Valoriser le système de suivi-évaluation intégré dans le cadre du site guichet unique

## III. Actions réalisées en 2014 par le Guichet Unique à l'Export - Guadeloupe Expansion

### **Actions de sensibilisation auprès des entreprises et des partenaires locaux**

Février à Juin 2014 : Le cycle de formation primo-exportateurs

Avril 2014 : Les journées de l'international

Juin 2014 - Présentation du guichet unique à l'UDE-MEDEF

Novembre 2014 - Forum sur la mobilité internationale Pôle Emploi

Novembre 2014 - Forum Etudiants des métiers et carrières Fondation UAG-GBH

Novembre 2014 - Rencontre avec Export TT

### **Actions d'échanges et de partenariats économiques**

Avril - Juin 2014 - OECS - Guadeloupe et Dominique - Mission OECS

Juin 2014 - Région Guadeloupe / Banque Mondiale - Guadeloupe - Réunion délégation haïtienne sur les énergies renouvelables

Juin 2014 - Caribbean Export - Grand Cayman - Le CARIFORUM - FCOR/OCT Business Forum

Juin 2014 - Dominica Export Import Agency - Guadeloupe - Rencontre avec M. André HENRY

Juin 2014 - Invest Dominica - Guadeloupe - Réunion de travail et mise en relation

Août 2014 - UDE MEDEF - Guadeloupe - Rencontre avec la Ministre du Commerce de Sainte Lucie

Septembre 2014 - Journée de la coopération européenne

Novembre 2014 - Conférence de coopération régionale

### **Missions collectives dans le cadre de la convention MoM/ UBIFRANCE**

Juin 2014 - Jamaïque - La Caribbean Fashion Week

Juillet 2014 - Trinidad - La Trade and Investment Convention

Octobre 2014 - Paris - SIAL 2014

Novembre 2014 - Guadeloupe - Vendre au Bureau des achats des Nations Unies (Opérations de maintien de la paix et Secrétariat)

Décembre 2014 - Lyon - Pollutec

## IV. La Gouvernance

### Composition du comité de pilotage

1. Région Guadeloupe
2. Etat (DIECCTE de Guadeloupe, DRDDI)
3. CCI de région des îles de Guadeloupe
4. CMARG
5. Chambre d'Agriculture
6. AFD - Bpifrance
7. Comité CCEF de Guadeloupe

### Composition du comité technique

1. Membres du comité de pilotage
  2. Guadeloupe Expansion
  3. ICFC
  4. Grand Port de Guadeloupe
  5. Toutes les organisations professionnelles (MEDEF, AMPI, CGPME, FTPE, IGUAVIE, IGUAFLOR, Association LABEL RUP, LA TRIBU-Stratégies Caraïbes, Cluster Maritime de Guadeloupe, etc...)
  6. Toutes les autres structures liées à l'internationalisation (Société aéroportuaire, Transitaires, etc..)
- Tout autre partenaire chef de file d'un secteur donné .

# CONTACT PRESSE

## CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION DU CONSEIL RÉGIONAL

Affaire suivie par : M. Coralie Plantis

Tél : 0690 65 29 09 - [Coralie.plantis@zestedecom.fr](mailto:Coralie.plantis@zestedecom.fr)